



Comptes consolidés semestriels 2017

Groupe ES

- **États financiers**
- **Notes aux états financiers consolidés**
 - ✓ **Informations générales et présentation des méthodes comptables et bases d'évaluation utilisées**
 - Note 1 : Faits marquants du premier semestre
 - Note 2 : Évolutions réglementaires et tarifaires
 - Note 3 : Principes généraux et normes comptables
 - Note 4 : Périmètre de consolidation
 - Note 5 : Information sectorielle
 - Note 6 : Saisonnalité de l'activité
 - ✓ **Notes explicatives aux comptes consolidés**
 - Note 7 : Produits des activités ordinaires
 - Note 8 : Achats et variations de stocks
 - Note 9 : Dépréciations nettes
 - Note 10 : Autres produits et charges d'exploitation
 - Note 11 : Autres produits et charges opérationnels
 - Note 12 : Résultat financier
 - Note 13 : Charge d'impôt sur le résultat
 - Note 14 : Goodwill
 - Note 15 : Ensemble des immobilisations corporelles
 - Note 16 : Participations dans les coentreprises et entreprises associées
 - Note 17 : Autres actifs financiers non courants
 - Note 18 : Actifs financiers courants
 - Note 19 : Capitaux propres
 - Note 20 : Passifs spécifiques des concessions
 - Note 21 : Provisions
 - Note 22 : Passifs financiers courants et non courants
 - Note 23 : Tableau des flux de trésorerie
 - Note 24 : Autres engagements
 - Note 25 : Transactions entre parties liées
 - Note 26 : Information sectorielle
 - ✓ **Événements postérieurs à la clôture**

Compte de résultat consolidé

en K€

	Notes	30.06.2017	30.06.2016
Chiffre d'affaires		427 966	439 846
Autres produits de l'activité		35 937	26 339
Produits des activités ordinaires	7	463 903	466 185
Achats et variations de stocks	8	-307 912	-318 877
Charges externes		-13 341	-17 298
Impôts, taxes et versements assimilés		-13 776	-12 331
Frais de personnel		-46 893	-46 794
Amortissements		-24 468	-24 008
Dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession		-1 214	-502
Dépréciations nettes	9	2 294	-102
Variation de stocks de produits encours et de produits finis		11	-9
Autres produits et charges d'exploitation	10	-5 010	-282
Variations nettes de juste valeur sur instruments dérivés Énergie		-3 073	0
Autres produits et charges opérationnels	11	-36	-831
Résultat opérationnel		50 485	45 151
Quote-part dans le résultat net des entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		-603	-258
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence		49 882	44 893
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		300	900
Coût de l'endettement financier brut		-51	-90
Coût de l'endettement financier net		249	810
Autres produits financiers		832	256
Autres charges financières		-1 874	-1 888
Résultat financier	12	-793	-822
Charge d'impôt sur le résultat	13	-18 067	-16 045
Résultat de l'ensemble consolidé		31 022	28 026
dont résultat net part des minoritaires		-50	-164
dont résultat net part du Groupe		31 072	28 190

Résultat par action

Résultat de base par action		4,33	3,93
Résultat dilué par action		4,33	3,93

État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

en K€

	30.06.2017	30.06.2016
Résultat net consolidé	31 022	28 026
Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente	+1 624	541
Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente transférée en résultat		
Variations de juste valeur des instruments financiers de couverture	-284	18
Variations de juste valeur des instruments financiers de couverture transférées en résultat		
Différences de conversion		
Impôts différés	-461	-192
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables en résultat	+879	+367
Variations des pertes et gains actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi	+162	-11 270
Impôts différés (1)	-704	+3 880
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et non recyclables en résultat	-542	-7 390
Résultat net et gains & pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31 359	21 003
dont part des minoritaires	-50	-164
dont part du Groupe	31 409	21 167

(1) Dont un ajustement en réserves consolidées pour -647K€

Pour une meilleure lisibilité des données, le tableau ne présente pas d'information pour la part relative aux entreprises associées pour chacune de ces deux natures de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres car aucun chiffre n'est à mentionner.

Bilan consolidé

en K€

ACTIF	Notes	30.06.2017	31.12.2016
Goodwill	14	90 542	90 542
Immobilisations incorporelles		62 731	65 494
Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité	15	728 040	731 384
Immobilisations en concessions des autres activités	15	16 145	16 926
Autres immobilisations corporelles du domaine propre	15	626	556
Immeubles de placement	15	36 197	35 771
Participations dans les entreprises associées	16	28 112	28 977
Autres actifs financiers non courants	17	75 082	70 612
Autres actifs non courants		7 968	7 793
Impôt différé actif		49 555	49 243
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		1 094 998	1 097 298
Stocks		16 331	21 709
Créances clients et autres débiteurs		245 646	279 514
Créance d'impôt à recouvrer		467	1 545
Actifs financiers courants	18	21 754	26 297
Trésorerie et équivalents de trésorerie		214 191	222 005
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		498 389	551 070
TOTAL DE L'ACTIF		1 593 387	1 648 368

PASSIF	Notes	30.06.2017	31.12.2016
Capital émis	19	71 694	71 694
Primes		9 713	9 713
Réserves		208 747	177 554
Résultat		31 072	73 225
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	19	321 226	332 186
Intérêts minoritaires		506	107
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE		321 732	332 293
Passifs spécifiques des concessions sur biens existants	20	231 004	234 720
Passifs spécifiques des concessions sur biens à renouveler	20	520 236	515 145
Provisions	21	174 978	177 646
Passifs financiers non courants	22	11 934	12 056
Autres passifs non courants		11 207	11 339
Impôts différés passif		23 920	25 514
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		973 279	976 420
Provisions	21	15 600	14 142
Passifs financiers courants	22	1 520	1 812
Fournisseurs et autres créditeurs		278 864	323 442
Impôts à payer		2 392	259
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		298 376	339 655
TOTAL DU PASSIF		1 593 387	1 648 368

Tableau de flux de trésorerie

en K€

	30.06.2017	30.06.2016
Résultat net consolidé	31 022	28 026
Dotations nettes aux amortissements et provisions	24 751	24 378
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	0	0
Autres produits et charges calculés	0	0
Plus et moins-values de cession	49	831
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	603	258
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net d'impôt	56 425	53 493
Coût de l'endettement financier net	-249	-810
Charge d'impôt (y compris impôt différé)	17 994	15 972
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net d'impôt (A)	74 170	68 655
Impôts versés (B)	-17 282	-14 654
Détail de la variation du BFR lié à l'activité :		
Variation de stock	5 378	-346
Variation des créances d'exploitation	68 679	86 026
Variation des dettes d'exploitation	-55 375	-67 507
Variation de la Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE)	-4 990	7 389
Variation des autres créditeurs et débiteurs	-7 383	7 178
Variation du BFR lié à l'activité (C)	6 309	32 740
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A + B + C)	63 197	86 741
Décaissement / acquisition immobilisations incorporelles	-2 686	-3 255
Décaissement / acquisition immobilisations corporelles	-24 571	-29 183
Encaissement / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	404	143
Subventions d'investissement encaissées – droits des concédants	192	78
Encaissement / décaissement placements effectués auprès d'EDF	0	75 030
Décaissement / acquisition actifs financiers	- 2 987	-25 518
Encaissement / cession actifs financiers	1 396	204
Incidence des variations de périmètre (acquisitions de filiales)	0	-452
Incidence des variations de périmètre (cessions de filiales)	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	-28 252	17 047
Augmentation de capital ou apports	0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-43 016	-37 998
Dividendes versés aux minoritaires	-7	-12
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	231	213
Intérêts financiers nets versés	249	810
Encaissement d'emprunts, d'avances s/consommation, de dettes diverses	322	1 598
Remboursement d'emprunts, d'avances s/consommation, de dettes diverses	-533	-1 601
Flux net trésorerie lié aux opérations de financement (F)	-42 754	-36 990
Incidence des variations des cours des devises (G)	0	0
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (D + E + F + G)	-7 809	66 798
Variation de trésorerie nette suivant détail fourni en note 23 (2)	-8 608	-2 020
Trésorerie à l'ouverture	235 990	219 300
Trésorerie à la clôture	227 382	217 280

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » ne présente pas la trésorerie effectivement mobilisable par le Groupe ES ce qui nous amène à compléter l'information financière par un tableau supplémentaire.

Variations des capitaux propres consolidés

en K€

Notes	Part du Groupe								
	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres : instruments financiers (nets d'impôts)	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres : gains et pertes actuariels (nets d'impôts)	Capitaux propres Part Groupe	Capitaux propres Part Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres retraités au 1er janvier 2017	71 694	14 218	0	306 465	2 271	-62 462	332 186	107	332 293
Opérations sur capital									
Opérations sur titres auto-détenus									
Dividendes distribués et affectation du résultat GEIE (1)				-43 016			-43 016	449	-42 567
Résultat net de l'exercice				31 072			31 072	-50	31 022
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (2)				647	879	-542	984		984
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	31 719	879	-542	32 056	-50	32 006
Variations de périmètre							0		0
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle							0		0
Autres variations							0		0
Capitaux propres au 30 juin 2017	71 694	14 218	0	295 168	3 150	-63 004	321 226	506	321 732

(1) Électricité de Strasbourg a versé un dividende de 6€ par action, soit un montant total distribué de 43 016 K€. Les capitaux propres part intérêts minoritaires comprennent l'affectation de la perte du GEIE 2016 pour 456K€ et des dividendes versés à des minoritaires pour -7K€.

(2) Ajustement de 647 K€ entre les impôts différés en réserves consolidées et les impôts différés liés aux gains et pertes actuariels.

Notes	Part du Groupe								
	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres : instruments financiers (nets d'impôts)	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres : gains et pertes actuariels (nets d'impôts)	Capitaux propres Part Groupe	Capitaux propres Part Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres retraités au 1er janvier 2016	71 694	14 218	0	271 238	1 619	-33 923	324 846	203	325 049
Opérations sur capital									
Opérations sur titres auto-détenus									
Dividendes distribués et affectation du résultat GEIE (1)				-37 998			-37 998	346	-37 652
Résultat net de l'exercice				28 190			28 190	-164	28 026
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					367	-7 390	-7 023		-7 023
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	28 190	367	-7 390	21 167	-164	21 003
Variations de périmètre							0		0
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle							0		0
Autres variations				-760			-760		-760
Capitaux propres au 30 juin 2016	71 694	14 218	0	260 670	1 986	-41 313	307 255	385	307 640

(1) Électricité de Strasbourg a versé un dividende de 5,30€ par action, soit un montant total distribué de 37 998K€. Les capitaux propres part intérêts minoritaires comprennent l'affectation de la perte du GEIE 2015 pour 358K€ et des dividendes versés à des minoritaires pour -12K€.

✓ Informations générales et présentation des méthodes comptables et bases d'évaluation utilisées

Électricité de Strasbourg est une société anonyme de droit français, domiciliée en France.

Le Groupe ÉS est un énergéticien régional multi-énergies présent dans les activités de distribution d'électricité, de commercialisation d'électricité et de gaz, de services énergétiques et de production d'énergies renouvelables.

Les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2017 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration qui les a arrêtés en date du 28 juillet 2017.

Les méthodes comptables et les bases d'évaluation appliquées par le groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Note 1 : Faits marquants du premier semestre 2017 _____

1.1. Activité du Groupe ÉS

Le climat a été très contrasté sur le 1^{er} semestre 2017, avec des mois exceptionnellement froids (janvier) et d'autres exceptionnellement chauds (avril). Les températures ont été plus globalement chaudes que les normales saisonnières et équivalentes à celles de 2016.

Le chiffre d'affaires semestriel 2017 est en léger retrait par rapport au 1^{er} semestre 2016, du fait principalement de la fin des ventes d'électricité à ENEDIS au titre de ses pertes réseaux.

Le gestionnaire du réseau de distribution a maintenu un haut niveau de qualité de fourniture d'électricité, comme l'illustre le temps de coupure moyen vu par un client qui s'établit à moins de 4 minutes à fin juin 2017.

Dans un contexte concurrentiel soutenu, le commercialisateur a maintenu ses parts de marché et ses marges et reste le principal fournisseur alsacien d'électricité et de gaz.

Les deux centrales de géothermie profonde mises en service en 2016 dans le Nord de l'Alsace ont produit conformément aux prévisions.

La centrale biomasse de Strasbourg, mise en service en décembre 2016, a connu un démarrage difficile, qui pèse sur les résultats semestriels d'ÉS Services Énergétiques et ÉS Biomasse. Les dispositions sont prises pour parvenir au plus vite au fonctionnement nominal des équipements.

Le Groupe ÉS poursuit ses programmes de maîtrise de ses charges opérationnelles et a notamment réalisé au 1^{er} semestre un diagnostic de la performance de ses achats, qui sera suivi au 2^{ème} semestre d'un programme de transformation visant à renforcer celle-ci.

1.2. Faits marquants

Électricité de Strasbourg (Maison mère)

Filialisation de l'activité réseau

Pour satisfaire à l'évolution du Code de l'énergie, Électricité de Strasbourg a transféré le 1^{er} mai 2017, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017, son activité de gestion du réseau de distribution d'électricité à une filiale créée à cet effet, Strasbourg Électricité Réseaux.

L'ensemble des actifs et passifs de l'activité du distributeur a été apporté par Électricité de Strasbourg à la filiale Strasbourg Électricité Réseaux (nouvelle dénomination de la société S2), selon la procédure de l'apport partiel d'actifs d'une branche autonome d'activité.

Ce transfert a été approuvé par les Assemblées Générales Mixtes de Strasbourg Électricité Réseaux et d'Électricité de Strasbourg, respectivement les 27 et 28 avril 2017. L'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2017 a également modifié les statuts de la société Électricité de Strasbourg (dont entre autres modification de l'objet social ainsi que la composition du conseil d'administration - Bulletin n°36 des Annonces légales obligatoires du 24 mars 2017).

Cette opération n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe, Strasbourg Électricité Réseaux étant consolidé à 100% par intégration globale.

Strasbourg Électricité Réseaux (société consolidée par intégration globale)

Changement de dénomination sociale de la filiale S2

L'assemblée générale de la filiale S2 du 27 avril 2017 a décidé du changement de dénomination de S2 en Strasbourg Électricité Réseaux.

Nouveau contrat GRD-F en concertation

Strasbourg Électricité Réseaux a mis en concertation au 1^{er} semestre un nouveau modèle de contrat GRD-F, contrat souscrit par les fournisseurs pour l'acheminement de l'énergie consommée par leurs clients. Ce nouveau contrat prévoit la prise en charge de la part acheminement des impayés par le distributeur, conformément à la jurisprudence de la décision du CoRDIS concernant ENEDIS sur ce sujet.

Obligation de capacité liée aux pertes réseau

L'entrée en vigueur au 1^{er} janvier du mécanisme de capacités a conduit Strasbourg Électricité Réseaux à acheter les capacités correspondant à ses pertes réseaux. Au 30 juin, 0,4 M€, soit 80% de la charge annuelle, ont été comptabilisés au titre de cette nouvelle obligation.

Sécurisation et augmentation de capacité de l'axe 63 kV Haguenau – Reichstett

Après le renouvellement des lignes 225 kV Batzendorf – Haguenau et 63 kV Brumath – Reichstett réalisé en 2016, la sécurisation et le renforcement de capacité de l'axe 63 kV Haguenau – Reichstett se sont poursuivis, avec le renforcement de pylônes et le changement de conducteurs de la ligne 63 kV Brumath – Reichstett.

ÉS Énergies Strasbourg (société consolidée par intégration globale)

Fin du sourcing des pertes réseau de gestionnaires de réseau autres que Strasbourg Électricité Réseaux

Contrairement à 2016, ÉS Énergies Strasbourg n'a pas réalisé en 2017 de ventes liées à des appels d'offre de gestionnaires de réseau d'électricité pour sourcer leurs pertes réseaux.

Opérations de marché

Fin 2016, le niveau élevé des prix marché d'achats d'électricité pour 2017 a amené ÉS Énergies Strasbourg à effectuer des opérations d'optimisation de sourcing. La livraison de ces transactions, qui sont enregistrées conformément à la norme IAS 39 dans un portefeuille dit « de négoce »,

s'échelonne sur l'année 2017. Les transactions livrées physiquement au 30 juin 2017 sont comptabilisées nettes des achats en chiffres d'affaires conformément à la pratique du secteur. Par ailleurs la variation nette de juste valeur des instruments dérivés Énergie entre décembre 2016 et juin 2017 est comptabilisée en compte de résultat au poste « Variation nette de juste valeur sur instruments dérivés Énergie ».

Rattrapage tarifaire 2014/2015

Le rattrapage tarifaire 2014/2015 issu de la décision du Conseil d'État du 15 juin 2016 a donné lieu à la comptabilisation d'un complément de chiffre d'affaires de 17,8 M€ dans les comptes annuels 2016. La facturation a débuté mi-avril 2017 et se finira en août 2017 pour les derniers clients décomptés annuellement. Au 30 juin 2017, l'estimation du rattrapage tarifaire comptabilisée fin 2016 n'a pas fait l'objet d'ajustement significatif. Par contre, une reprise des provisions constituées fin 2016 pour couvrir le risque lié au recouvrement de ce rattrapage tarifaire a été réalisée à hauteur de 1,1 M€, compte tenu du bon niveau de recouvrement constaté sur les anciens clients au Tarif Vert.

Nouvelles dispositions relatives à l'obligation de stockage de gaz

ÉS Énergies Strasbourg s'est rapproché d'EDF pour bénéficier de capacités de stockage afin de remplir l'obligation définie par la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) de couverture des pointes en saison hivernale.

Le gaz initialement stocké dans les différents sites de stockage en France fait l'objet de ventes depuis début 2017.

Compensation des achats aux producteurs d'électricité sous obligation d'achat

L'entrée en vigueur du mécanisme de capacité le 1^{er} janvier 2017 (cf. Évolutions réglementaires et tarifaires ci-dessous) a amené les acheteurs obligés à modifier la gestion de l'électricité produite par les installations de producteurs bénéficiant de contrat d'obligation d'achat. Aussi ÉS Énergies Strasbourg a conclu un contrat proposé aux Entreprises Locales de Distribution (ELD) par EDF lui permettant de vendre l'intégralité des volumes produits par ces installations. Associé à la compensation CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité), ce mécanisme permet à ÉS Énergies Strasbourg de neutraliser l'impact de ces achats obligés dans son compte de résultat.

ÉS Services Énergétiques (société consolidée selon la méthode de la mise en équivalence)

L'activité de la société ÉS Services Énergétiques, leader des services énergétiques sur le Bas-Rhin, a été marquée par une forte pression concurrentielle au 1^{er} semestre 2017. Elle subit également les conséquences des difficultés du démarrage de l'exploitation de la centrale biomasse de Strasbourg, dont elle assure l'exploitation (cf. infra).

Filiales ECOGI - ÉS Biomasse (sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence)

Les installations ont été mises en service fin 2016 et sont en exploitation depuis.

Les deux centrales de géothermie profonde (centrale ECOGI de production de chaleur à destination de l'industriel Roquette et centrale de production d'électricité de Soultz-sous-Forêts), mises en service en 2016, ont produit conformément aux prévisions.

ÉS Biomasse connaît un démarrage d'exploitation de la centrale difficile, avec de nombreux arrêts constatés durant le 1^{er} semestre 2017. Ces difficultés d'exploitation sont actuellement en cours de résolution par l'exploitant, le constructeur-ensemblier et ses sous-traitants, afin de parvenir au plus vite au fonctionnement nominal des équipements.

Note 2 : Évolutions réglementaires et tarifaires

Tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE 5)

Après une large consultation publique, les deux délibérations de la CRE du 17 novembre 2016 portant décision sur les tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité « TURPE 5 HTA/BT » et « TURPE 5 HTB » ont été publiées au Journal Officiel du 28 janvier 2017 (CREE1700337X et

CREE1700345X). Ces délibérations visent sur une durée de 4 ans à préparer l'avenir en donnant au gestionnaire de réseaux de transport et aux gestionnaires de réseaux de distribution les moyens nécessaires pour répondre aux enjeux de la transition énergétique.

Les tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution d'électricité (« TURPE 5 HTA/BT ») augmentent au 1^{er} août 2017 de +2,71% en moyenne.

Les tarifs d'utilisation des réseaux publics de transport d'électricité (« TURPE 5 HTB ») augmentent de +6,76% en moyenne au 1^{er} août 2017.

Par ailleurs, le décret n°2017-308 pris en application de l'article 65 de la loi n°2016-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne (NOR: ARCX1621141L) et paru le 9 mars 2017 au Journal Officiel modifie les dispositions relatives au statut d'électro-intensif et précise les modalités d'attribution de la réduction de la facture de transport d'électricité des sites industriels gros consommateurs d'électricité à compter du 1^{er} janvier 2016. Ce décret qui était attendu fin 2016 avait fait l'objet d'une estimation des avoirs à établir au titre de l'année 2016 pour les clients potentiellement concernés, soit 2,3 M€ dans le compte de résultat du Groupe du 31 décembre 2016. Au 30 juin 2017, le Groupe ÉS a constaté une baisse de son chiffre d'affaires de -0,9 M€ au titre des six premiers mois de l'année 2017 et une régularisation de +0,5 M€ au titre de l'actualisation de l'estimation faite fin 2016.

Parallèlement, ce décret précise que le montant de la compensation versée aux gestionnaires de réseau qui couvre les charges nettes de l'application de ce dispositif est établi par la Commission de régulation de l'énergie. Au 30 juin 2017, le Groupe ÉS a comptabilisé en compte de résultat une compensation à recevoir au titre des achats de péage de +0,5 M€ au titre des six premiers mois de l'année 2017 et -0,4 M€ au titre de l'actualisation de l'estimation faite fin 2016. Conformément au décret, le Groupe a demandé à la DGEC le 18 mai 2017 la compensation de deux sites industriels raccordés au réseau. Le courrier reçu en réponse le 7 juillet 2017 nécessite d'échanger dans les mois à venir avec la CRE. En effet, les premiers éléments de réponse pourraient induire un risque sur la recouvrabilité de l'avoir total constaté dans les comptes soit 1,6 M€ HT.

Tarifs d'utilisation des réseaux publics de gaz (ATRD)

Le 1^{er} juin 2017, la délibération de la CRE portant décision sur le tarif péréqué d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel des entreprises locales de distribution a fixé les nouveaux tarifs dits « ATRD » applicables à compter du 1^{er} juillet 2017 sur le territoire desservi par Réseau GDS, soit une augmentation d'environ 1,68% du coût d'acheminement gaz.

Évolution des tarifs réglementés de ventes en gaz

La révision trimestrielle des tarifs réglementés du gaz naturel applicable à ÉS Énergies Strasbourg se traduit :

- au 1^{er} janvier 2017 par une augmentation de 0,075 centime HT du kWh,
- et au 1^{er} avril 2017 par une baisse de 0,027 centime HT du kWh.

Évolution des taxes liées aux ventes d'électricité et de gaz

Conformément à la loi de finances 2017, le tarif de la TICGN passe de 4,34 €/MWh à 5,88 €/MWh au 1^{er} janvier 2017.

Mécanisme de capacité

L'arrêté du 29 novembre 2016 (DEVR1632005A) du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat, définit les règles du mécanisme de capacité en application de l'article R.335-2 du code de l'énergie.

Face à la croissance importante de la pointe de consommation électrique en France, le mécanisme de capacité contribue à garantir durablement la sécurité d'approvisionnement électrique des Français. À compter du 1^{er} janvier 2017, les fournisseurs d'électricité, ainsi que les gestionnaires de réseau pour leurs pertes, sont soumis à une obligation annuelle de détention de

certificats, basée sur la consommation de leur portefeuille clients en période de pointe. Les certificats de capacité sont produits par des exploitants de capacité de production et d'effacement, et le processus de certification est géré par RTE. L'acquisition des certificats se fait soit directement auprès de tiers soit au moyen d'enchères publiques. Au bilan du 30 juin 2017, le Groupe a un stock de certificats de capacité de 0,8 M€.

Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) et Certificats d'Économies d'Énergie Précarité Énergétique (CEE PE)

Le décret n°2017-690 du 2 mai 2017 modifiant les dispositions de la partie réglementaire du code de l'énergie relatives aux certificats d'économies d'énergie fixe l'objectif d'économies d'énergie pour la quatrième période du dispositif des CEE, du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020, à hauteur de 1 600 TWh cumac, dont 400 TWh cumac au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique (soit près du double de la période triennale précédente).

Activités sociales liées au statut national du personnel des Industries Électriques et Gazières (IEG)

Le mécanisme de financement des œuvres sociales des IEG est modifié à compter du 1^{er} janvier 2017 par décret n°2017-952 du 10 mai 2017 (DEVR1711 318D). Ce décret prévoit entre autres le remplacement du calcul actuel basé sur 1% du chiffre d'affaires des ventes de gaz et d'électricité aux clients finaux par une contribution des entreprises basée sur un coût forfaitaire par agent, croissant en fonction de la tranche d'effectifs. Des précisions sont attendues sur le second semestre pour clarifier les effectifs à prendre en compte.

Fonds de péréquation de l'électricité (FPE) – décret à paraître

Un projet de décret qui modifierait les modalités de la péréquation des charges de distribution d'électricité entre les gestionnaires de réseaux publics de distribution d'électricité à compter de 2016 est en cours d'élaboration par les pouvoirs publics. L'année 2016 devrait être traitée selon la méthodologie retenue pour les arrêtés rectificatifs des années 2012 à 2014 et de l'année 2015. Au 30 juin 2017, Électricité de Strasbourg a maintenu l'estimation de sa contribution au FPE au titre de l'année 2016 correspondant à la borne haute de sa contribution sur la période 2012-2015, soit 0,5 M€, et a constaté une charge à payer de 1 M€ au titre du 1^{er} semestre 2017.

Note 3 : Principes généraux et normes comptables

3.1. Référentiel comptable

Conformément au règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du groupe Électricité de Strasbourg sont conformes aux normes comptables internationales comprenant les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations publiées à ce jour au Journal Officiel de l'Union Européenne.

La présentation des états financiers est conforme aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La monnaie fonctionnelle et de présentation des états financiers du Groupe est l'euro avec un niveau de précision retenu pour les états financiers en milliers d'euros.

Les principales sociétés incluses dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes sur l'année civile.

3.2. Évolution des principes comptables

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les comptes consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers au 31 décembre 2016.

3.3. Évolutions du référentiel comptable

3.3.1. Textes adoptés par l'Union Européenne

Les deux nouvelles normes adoptées par l'Union européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2018 sont les suivantes :

IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

Le 29 octobre 2016, l'Union européenne a adopté la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients », d'application obligatoire à partir du 1er janvier 2018. Les amendements associés, sous réserve de leur adoption par l'Union Européenne, seront applicables à la même date que la norme IFRS 15. Le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation ce texte.

L'analyse préliminaire du Groupe a permis d'identifier une liste de sujets devant être examinés à l'aune des dispositions d'IFRS 15. Les entités concernées ont réalisé une analyse de leur chiffre d'affaires par grande typologie afin d'analyser les potentiels impacts liés à cette nouvelle norme. A date, l'instruction des sujets identifiés est en cours ainsi que l'évaluation des impacts de la première application de la norme IFRS 15.

IFRS 9 - Instruments financiers

La norme « IFRS 9 - Instruments Financiers » publiée par l'IASB en juillet 2014, et adoptée par l'Union européenne en date du 29 novembre 2016, remplacera à compter du 1er janvier 2018 la norme « IAS 39 - Instruments financiers ». Cette nouvelle norme définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers et de comptabilité de couverture.

Les travaux pour appréhender les conséquences de l'application de la future norme seront menés par le Groupe au 2^{ème} semestre 2017.

3.3.2. Textes et amendements publiés par l'IASB mais non adoptés par l'Union Européenne

Les textes suivants, concernant des règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe, n'ont pas encore fait l'objet d'une adoption par l'Union européenne :

- la norme IFRS 16 « Contrats de location » ;
- la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » ;
- La norme IFRS 14 « Comptes de report règlementaires » ;
- les amendements à IFRS 15 « Clarifications d'IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » ;
- les amendements à IFRS 10 et à IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » ;
- les amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes » ;
- les amendements à IAS 7 dans le cadre du projet « Initiative concernant les informations à fournir » ;
- les amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- les amendements à IAS 40 « Transferts d'immeubles de placement » ;
- les amendements à IFRS 4 « Appliquer la norme IFRS 9 Instruments financiers avec IFRS 4 » ;

- l'interprétation IFRIC 22 « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée » ;
- l'interprétation IFRIC 23 « Comptabilisation des incertitudes à l'égard des impôts sur le résultat.

L'impact potentiel de ces textes est en cours d'évaluation par le Groupe.

3.4. Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés requiert de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif et les montants des produits et des charges qui figurent dans ces états financiers, ainsi que les notes qui les accompagnent.

Le Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants qui figureront dans les futurs états financiers pourraient différer de ces estimations actuelles.

Les principales méthodes comptables sensibles au titre desquelles le Groupe a recours à des estimations et jugements sont identiques à celles décrites en note 4.3 de l'annexe des états financiers consolidés au 31 décembre 2016. Pour le point 4.3.5 et plus spécifiquement l'estimation de la compensation de la part d'acheminement des clients gros consommateurs d'électricité, ce paragraphe est à compléter avec les nouveaux éléments mentionnés ci-dessus en note 2 Évolutions réglementaires et tarifaires, premier point concernant le TURPE 5.

Seuls les avantages au personnel suivent une méthode d'évaluation spécifique aux arrêtés intermédiaires. Le montant de l'engagement au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme au 30 juin 2017 est calculé en projetant sur une demi-année l'engagement au 31 décembre 2016, compte tenu des prestations versées et des mouvements sur les actifs de couverture. Les hypothèses actuarielles entrant dans le calcul des engagements pour avantages au personnel ne sont généralement pas modifiées pour les arrêtés intermédiaires par rapport à celles utilisées lors des clôtures annuelles, sauf si des évolutions significatives intervenaient sur certains paramètres. Au 30 juin 2017, le taux d'actualisation et le taux d'inflation sont respectivement de 1,9% et 1,5%, taux identiques au 31 décembre 2016.

Note 4 : Périmètre de consolidation

4.1. Évolution du périmètre au cours du 1er semestre 2017

Le périmètre de consolidation du Groupe ÉS n'a pas subi de modification au cours du 1^{er} semestre 2017.

4.2. Évolution du périmètre au cours de l'exercice 2016

Le périmètre de consolidation du Groupe ÉS a évolué durant l'année 2016 par l'entrée de la société « S2 » en décembre 2016 suivant la méthode de l'intégration globale, la dénomination sociale de la société S2 ayant été modifiée en 2017 en « Strasbourg Électricité Réseaux » (souscription au capital de la nouvelle société à hauteur de 99,99%).

Note 5 : Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » en se basant sur le reporting effectué en interne.

Les données sectorielles s'entendent avant retraitements de consolidation et ajustements inter-secteurs. Les transactions entre secteurs sont réalisées aux prix du marché.

Suite à la filialisation du distributeur (cf. 1.2 Faits marquants), l'activité de la maison mère Électricité de Strasbourg se trouve dans « Autres secteurs ». L'information comparative retraitée n'est pas présentée en note 26, en raison du coût excessif à engager pour le chiffrage des différentes données.

L'information sectorielle est toujours composée de 3 secteurs opérationnels :

- Distributeur d'électricité : activité de gestion de réseau de la filiale Strasbourg Électricité Réseaux
- Production et Commercialisation d'électricité et de gaz : activité de production et de commercialisation d'énergies et de services associés
- Autres secteurs : regroupant les différentes activités de la maison mère Électricité de Strasbourg et des autres filiales comme les services énergétiques, l'immobilier, ...

Note 6 : Saisonnalité de l'activité

Le résultat opérationnel intermédiaire dégagé est caractérisé par une importante saisonnalité liée à un haut niveau d'activité aux 1^{er} et 4^{ème} trimestres de l'année civile. Le phénomène, fonction des conditions climatiques et de la tarification, est d'amplitude variable selon les années. Par ailleurs, l'application de l'interprétation IFRIC 21 affecte la saisonnalité du résultat opérationnel entre les deux semestres, certaines taxes n'étant plus étalées sur l'année mais constatées dès la survenance du fait générateur de ces taxes, soit sur le premier semestre dans la plupart des cas.

Pour illustration, les chiffres d'affaires et résultats opérationnels courants au titre du 1^{er} et 2^{ème} semestre 2016 ainsi que ceux de l'exercice 2016 sont présentés ci-dessous :

(en K€)	1 ^{er} semestre 2016	2 ^{ème} semestre 2016	Exercice 2016
Chiffre d'affaires	439 846	423 287	863 133
Résultat opérationnel	45 151	68 493	113 644

✓ Notes explicatives aux comptes consolidés

Note 7 : Produits des activités ordinaires

	30.06.2017	30.06.2016
Ventes d'énergie et péage (1)	403 815	421 705
Prestations de services	4 064	3 227
Ventes de Marchandises	3 493	116
Autres produits d'exploitation	16 594	14 798
Chiffre d'affaires	427 966	439 846
Production immobilisée	5 366	4 528
Subventions d'exploitation (2)	30 571	21 811
Autres produits de l'activité	35 937	26 339
Produits des activités ordinaires	463 903	466 185

(1) L'analyse IFRS menée en 2014 sur les contrats de ventes d'électricité à certains gestionnaires de réseaux a démontré que ces opérations relèvent de l'activité dite « normale » et figurent en brut dans le chiffre d'affaires et les achats d'énergie au 30 juin 2016. Il n'y a pas d'opérations de ce type en 2017.

(2) Les subventions d'exploitation comprennent essentiellement la subvention CSPE reçue au titre de la Contribution au Service Public de l'Électricité.

Note 8 : Achats et variations de stocks

	30.06.2017	30.06.2016
Achats matières premières & autres approvisionnements (1)	-2 863	-2 690
Achats de sous-traitance	-55	-41
Achats d'énergies (2)	-303 931	-315 072
Achats non stockés, matériel et fournitures	-1 063	-1 074
Achats de marchandises (1)	0	0
Achats et variations de stocks	-307 912	-318 877

(1) Les montants ci-dessus incluent les variations de stocks.

(2) La rubrique Achats d'énergies comprend les achats d'électricité, les achats consommés de gaz (y compris variation de stock gaz) et les achats obligés d'électricité produite par certaines installations (installations photovoltaïques par exemple) qui font l'objet de ventes à EDF et d'une compensation via la subvention CSPE (cf. Note 7 ci-dessus).

Note 9 : Dépréciations nettes

	30.06.2017	30.06.2016
Dotations pour perte de valeur sur créances clients et autres débiteurs (1)	-1 801	-2 531
Dotations pour litiges (2)	-203	-337
Dotations pour engagement envers le personnel – avantages à court terme	-1 500	-1 626
Autres dotations aux provisions pour risques et charges	-406	0
Reprises de perte de valeur sur créances clients et autres débiteurs (1)	2 945	813
Reprises pour litiges (2)	77	327
Reprises pour engagement envers le personnel – avantages à court terme	3 182	3 252
Autres reprises de provisions pour risques et charges	0	0
Dépréciations nettes	2 294	-102

(1) les pertes sur créances clients irrécouvrables passées en compte de résultat s'élèvent à 1 757 K€ au 30 juin 2017 et 832 K€ au 30 juin 2016.

(2) pour le détail des principaux litiges voir note 21 Provisions.

Note 10 : Autres produits et charges d'exploitation

	30.06.2017	30.06.2016
Autres charges d'exploitation (1)	-5 719	-2 341
Autres produits d'exploitation (2)	709	2 059
Autres produits et charges d'exploitation	-5 010	-282

(1) Il s'agit essentiellement des pertes sur créances irrécouvrables, des achats directs de Certificats d'Économies d'Énergie – Précarité Énergétique (CEE-PE) et de redevances versées aux communes dans le cadre des contrats de concessions.

(2) Comprend essentiellement des produits divers de gestion courante.

Note 11 : Autres produits et charges opérationnels

	30.06.2017	30.06.2016
Résultat de cessions d'immobilisations	-36	-831
Autres produits et charges opérationnels	-36	-831

Note 12 : Résultat financier

Le résultat financier est essentiellement constitué des Produits de Trésorerie et d'équivalent de Trésorerie et du coût d'actualisation des provisions pour avantages du personnel à long terme et postérieurs à l'emploi inclus dans le poste Autres charges financières.

L'évolution de ces deux postes est présentée ci-après :

	30.06.2017	30.06.2016
Produits de Trésorerie et d'équivalent de Trésorerie	300	900
Coût d'actualisation des provisions liées au personnel	-1 712	- 1 660

Note 13 : Charge d'impôt sur le résultat

Détail de la charge d'impôt	30.06.2017	30.06.2016
Impôt courant exigible	-20 492	-15 673
Impôts différés	2 425	-372
Charge d'impôt	-18 067	-16 045

Les passifs éventuels liés à des contrôles fiscaux n'ont pas évolué par rapport à la note 17 de l'annexe consolidée annuelle 2016.

Note 14 : Goodwill

Au 30 juin 2017, les valeurs brutes et nettes du goodwill n'ont pas varié par rapport au 31 décembre 2016. Aucun indice de perte de valeur n'a été relevé au 30 juin 2017.

Note 15 : Ensemble des immobilisations corporelles

	Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité	Immobilisations en concessions des autres activités (1)	Autres immobilisations corporelles du domaine propre	Immeubles de placement
Immobilisations en service	1 304 972	25 264	840	60 061
Immobilisations en cours	52 665	473	107	2 270
Avances et acomptes s/ immo corporelles	2 779			
Valeur brute au 30/06/2017	1 360 416	25 737	947	62 331
Amortissements et provisions au 30/06/2017	-632 376	-9 592	-321	-26 134
Valeur nette au 30/06/2017	728 040	16 145	626	36 197
Valeur nette au 31/12/2016	731 384	16 926	556	35 771

(1) Les immobilisations en concession des autres activités comprennent les biens du GEIE.

Depuis courant 2015, le Groupe mène d'importants travaux de rénovation qui seront mis en service au 2^{ème} semestre 2017 dans deux immeubles de bureaux situés à Strasbourg.

Aucun indice de perte de valeur n'a été relevé au 30 juin 2017.

Information sur la juste valeur au 30.06.17 des immeubles de placement

Montants en K€

Juste valeur des Immeubles de placement **54 547**

La valorisation repose sur une évaluation faite par un cabinet d'expertise immobilière indépendant, à partir des prix pratiqués sur le marché pour le même type de biens.

Note 16 : Participations dans les coentreprises et entreprises associées

Détail par coentreprises et entreprises associées

	Types	Secteurs (1)	Quote-part d'intérêts dans le capital %	Quote-part de capitaux propres 30.06.2017	Dont quote-part de résultat 30.06.2017	Quote-part de capitaux propres 31.12.2016	Dont quote-part de résultat 31.12.2016
ECOGI SAS	coentreprise	A	40,00	-355	32	-387	59
ESHEMA SAS	coentreprise	V	50,00	2 003	-8	2 011	-36
SHL SAS	coentreprise	V	50,00	1 311	5	1 306	55
SERHY SAS	coentreprise	V	35,50	12 469	336	12 362	744
ES BIOMASSE SAS	coentreprise	A	51,00	3 783	-70	3 853	-95
ES SERVICES ENERGETIQUES SA	coentreprise	A	50,00	8 546	-898	9 445	-38
			Total	27 757	-603	28 590	689

(1) A = Autres secteurs, V=Production et Commercialisation d'énergies

Note 17 : Autres actifs financiers non courants

Actifs financiers évalués à la juste valeur	Juste valeur	Revalorisation /	Revalorisation /	Revenus
	30.06.2017	Résultat	Capitaux propres	perçus
		30.06.2017	30.06.2017	30.06.2017
Actifs disponibles à la vente - titres	8 485		1 624	692
Actifs disponibles à la vente - VMP	3 022			
Actifs détenus à des fins de transaction	1 021			112
Compte courant EDF et autres (échéance > 1 an)				
Instruments financiers dérivés – couverture	733		-112	
Total	13 261		1 512	804

Actifs financiers évalués au coût amorti	Valeur comptable	Revenus
	30.06.2017	perçus
		30.06.2017
Prêts et créances émis par l'entreprise	61 787	28
Dépôt et cautionnement	34	134
Total	61 821	162

Note 18 : Actifs financiers courants

Actifs financiers évalués à la juste valeur	Juste valeur	Revalorisation /	Revalorisation /	Revenus
	30.06.2017	Résultat	capitaux propres	perçus
		30.06.2017	30.06.2017	30.06.2017
Valeurs mobilières de placement (échéance > 3 mois)	10 266			
Actifs détenus à des fins de transaction (dont placement EDF)				
Compte courant EDF et autres (placements > 3 mois)	4 134			5
Instruments financiers dérivés - couverture	833		-259	
Instruments financiers dérivés – négoce (1)	4 313			-3 184
Total	19 546		-259	-3 179

(1) Les instruments financiers dérivés de négoce concernent les opérations de marché effectuées en 2016 .

Actifs financiers évalués au coût amorti	Valeur comptable	Revenus
	30.06.2017	perçus
		30.06.2017
Prêts et créances émises par l'entreprise	2 204	1
Dépôt et cautionnement	4	16
Total	2 208	17

Note 19 : Capitaux propres

19.1 Capital social

Au 30 juin 2017, le capital social d'Électricité de Strasbourg s'élève à 71 693 860 euros, divisé en 7 169 386 actions entièrement souscrites et libérées d'une valeur nominale de 10 euros chacune (inchangé par rapport au 31 décembre 2016).

19.2 Distribution de dividendes

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires du 28 avril 2017 a voté une distribution de dividende au titre de l'exercice 2016 de 43 016 K€ (soit 6€ par action contre 5,30€ par action en 2016 au titre de 2015).

Note 20 : Passifs spécifiques des concessions

	30.06.2017	31.12.2016
Contrevaleur des biens	465 027	465 825
Financement concessionnaire non amorti	-234 023	-231 105
Droits sur biens existants - Valeurs nettes	231 004	234 720
Amortissement financement du concédant	177 822	174 179
Provision pour renouvellement	342 414	340 966
Droits sur biens à renouveler	520 236	515 145
Passifs spécifiques des concessions de Distributions Publique d'électricité	751 240	749 865

Les passifs spécifiques des concessions sont évalués suivant des méthodes identiques à celles exposées dans l'annexe aux comptes consolidés au 31.12.2016, en particulier dans la note 8.10 qui décrit notamment l'impact d'une méthode alternative de calcul. Celle-ci conduirait à déterminer le montant des engagements contractuels à partir de la valeur actuelle du montant à décaisser pour faire face au renouvellement des biens concédés à l'issue de leur durée de vie.

Note 21 : Provisions

	A l'ouverture	Mouv. de Périmètre	Dotation	Reprise conso.	Reprise sans objet	Variation écart actuariel	Autres variations	Clôture
Prov. litiges (1)	8 357		203	77				8 483
Prov. autres risques	387						-32	355
Prov. Avantages au personnel postérieurs à l'emploi	161 490		4 653	4 408		-162		161 573
Prov. Avantages au personnel à long terme	16 349		668	708				16 309
Prov. Avantages au personnel à court terme	3 182		1 500	3 182				1 500
Prov. pour impôts	441			73				368
Prov. pour autres charges	1 584		406					1 990
Total	191 790	0	7 430	8 448		-162	-32	190 578

	Part Courant (< 1 an)	Part Non Courant (> 1 an)
Prov. litiges (1)	1 340	7 143
Prov. autres risques	355	0
Prov. Avantage au personnel – postérieurs à l'emploi	8 927	152 646
Prov. Avantage au personnel – long terme	1 414	14 895
Prov. Avantage au personnel – court terme	1 500	0
Prov. pour impôts	74	294
Prov. pour autres charges	1 990	0
Total	15 600	174 978

(1) Pas d'évolutions significatives sur le 1^{er} semestre 2017 des litiges en cours provisionnés ou non provisionnés et des passifs éventuels (en complément aux remarques mentionnées dans la note 35 de l'annexe consolidée du 31 décembre 2016).

Note 22 : Passifs financiers courants et non courants

	30.06.2017	COURANT		NON COURANT	
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de 5 ans	
Dépôts et cautionnements reçus	6 411		956	5 455	
Emprunts auprès des établissements de crédit					
Dettes financières divers	5 203	278	1 540	3 385	
Instruments financiers dérivés - couverture	1 650	1 052	598		
Instruments financiers dérivés - négoce	190	190			
Total	13 454	1 520	3 094	8 840	

Note 23 : Tableau des flux de trésorerie

23.1. Réconciliation du poste trésorerie nette présenté dans le tableau des flux de trésorerie avec les éléments du bilan

	Trésorerie à l'ouverture	Trésorerie à la clôture
Disponibilités	142 006	214 191
Valeurs mobilières de placement (échéance < 3 mois)		
Compte courant EDF (placements < 3 mois)	80 000	
Autres passifs	-103	-97
Total	221 903	214 094

23.2. Réconciliation du poste trésorerie nette présenté en complément au bas du tableau des flux de trésorerie avec les éléments du bilan

	Trésorerie à l'ouverture	Trésorerie à la clôture	Trésorerie à l'ouverture	Trésorerie à la clôture
	01.01.2017	30.06.2017	01.01.2016	30.06.2016
Disponibilités	142 006	214 191	55 098	83 777
Valeurs mobilières de placement	14 320	13 288	14 192	20 433
Compte courant EDF (peu importe l'échéance)	80 000		150 086	115 040
Autres passifs	-336	-97	-76	-1 970
Total	235 990	227 382	219 300	217 280

La variation de trésorerie présentée dans ce tableau comprend également les placements qui ont une échéance de plus de 3 mois mais pour lesquels le risque de changement de valeur est négligeable.

23.3. Tableau de variation de l'endettement financier net

	Trésorerie à l'ouverture 1.01.2017	Variation	Trésorerie à la clôture 30.06.2017
Trésorerie brute	222 006	-7 815	214 191
Soldes créditeurs bancaires	-103	6	-97
Trésorerie nette (a)	221 903	-7 809	214 094
Certains passifs financiers à court et long terme	13 868	2 673	16 541
Certains passifs d'exploitation			
Instruments financiers – couverture (appel de marge)			
Intérêts courus sur les postes ci-dessus			
Endettement financier brut (b)	13 868	2 673	16 541
Endettement financier net (a-b)	208 035	-10 482	197 553

Note 24 : Autres engagements

Les engagements mentionnés dans cette note comprennent tous les engagements hors bilan identifiés par le Groupe comme significatifs et pris envers les tiers par l'ensemble des entreprises consolidées par intégration globale (engagements hors bilan des sociétés mises en équivalence exclus des données chiffrées ci-dessous).

Engagements donnés	30.06.2017	Échéance à moins d'1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Avals et cautions	1 061	1 061		
Engagements sur commandes d'investissements	15 312	14 463	849	
Engagements sur commandes d'exploitation	19 203	15 752	3 439	12
Contrats de locations simples	873	735	138	
Autres engagements (y compris comptes courants) (1)	13 232	9 373	20	3 839
TOTAL	49 681	41 384	4 446	3 851

(1) Les comptes courants représentent 9 006 K€ des autres engagements donnés au 30 juin 2017.

Au 30 juin 2017, les engagements d'achats d'énergie du Groupe s'élèvent à 316,2 M€, pour des contrats à terme, en contrepartie des ventes aux clients finaux régulés ou ayant exercé leur éligibilité, des ventes aux gestionnaires de réseaux ainsi que des positions de négoce.

Engagements reçus	30.06.2017	Échéance à moins d'1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Avals et cautions	211	211		
Engagements sur commandes d'exploitation	273	273		
Contrats de locations simples (loyers immobiliers)	11 052	3 164	6 386	1 502
Autres engagements (1)	52 602	52 602		
TOTAL	64 138	56 250	6 386	1 502

(1) dont une autorisation de découvert de 50 000 K€ comprise dans la convention de trésorerie avec EDF.

Note 25 : Transactions entre parties liées

La nature des opérations avec les parties liées n'a pas connu d'évolution significative depuis le 31 décembre 2016.

En particulier, le Groupe ÉS continue à entretenir des relations significatives avec EDF et RTE pour la fourniture et l'acheminement de l'électricité.

Note 26 : Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » en se basant sur le reporting effectué en interne.

Les données sectorielles s'entendent avant retraitements de consolidation et ajustements inter-secteurs. Les transactions entre secteurs sont réalisées aux prix du marché. Les secteurs retenus par le groupe sont inchangés par rapport à ceux décrits en note 6 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2016.

au 30 juin 2017	Distributeur d'électricité	Production et Commercialisation d'électricité et de gaz	Autres secteurs	Éliminations	Consolidé
Chiffre d'affaires externe	27 774	395 391	4 801		427 966
Chiffre d'affaires inter-secteur	98 302	3 677	24 625	-126 604	0
Chiffre d'affaires	126 076	399 068	29 426	-126 604	427 966
EBITDA	52 517 (1)	21 801 (1)	2 664 (1)		76 982
Résultat sectoriel	22 947 (1)	9 764 (1)	-1 689 (1)		31 022

(1) neutralisation de l'intragroupe au titre des consommations des agents (livraison assurée par la filiale ÉS Énergies Strasbourg).

au 30 juin 2016	Distributeur d'électricité	Production et Commercialisation d'électricité et de gaz	Autres secteurs	Éliminations	Consolidé
Chiffre d'affaires externe	28 480	408 910	2 455		439 845
Chiffre d'affaires inter-secteur	100 370	2 663	369	-103 402	0
Chiffre d'affaires	128 850	411 573	2 824	-103 402	439 845
EBITDA	51 631 (2)	18 284 (2)	679		70 594
Résultat sectoriel	19 798 (2)	8 528 (2)	-300		28 026

(2) neutralisation de l'intragroupe au titre des consommations des agents (livraison assurée par la filiale ÉS Énergies Strasbourg).

Événements postérieurs à la clôture

Néant